

## COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUI 2013

**PRESENTS** : Mr Lucien MAIRE, Maire, Mr Lionel PONCET Mmes Madeleine DURAFFOURG et Laetitia REBOULET ; Mrs Alexandre DESBORDES Alexandre MICHALET et Frédéric PANSARD.Mme Marcelle LOSSON,Mr Serge GRECARD .

**ABSENT**: Mr Claude CAVALLINI et Mme Monique ORBETTE ,excusés

**SECRETAIRE** : Mme Marcelle LOSSON

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

### 1. VENTE DE BOIS DU 25/06/2013 A NANTUA :

234m<sup>3</sup> de résineux au Pré Tardy vendu à la Sté CHAUVIN pour 9088€ et 244m<sup>3</sup> de lot mixte au Fouget à la Scierie FRANCOIS à 9620€ pour un total de **18708€**

### 2.DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET GENERAL M14 ET EAU M49 :

Ces modifications, d'ordre budgétaire, obligent à ré-affecter des crédits à des opérations ou des articles bien précis soit :

**M14** : Cpte 001 (déficit d'investissement 2012) la somme de 110812€  
Cpte 021 (recettes d'investissement) 84223.19€ (virement de la section de fonctionnement)  
Suivant la règle des 7.5% maximum des recettes, les dépenses imprévues de fonctionnement sont ramenées à 20236.87€ au cpte 022 et celles d'investissement à 20263.87€ au cpte 020.  
Cela génère de nouvelles recettes à réaffecter comme suit :

- En fonctionnement : +11163.13€ au cpte 61523 (entretien voies et réseaux)
- En investissement : +1500€ au cpte 21569/1309 (matériel pompier), +5375.13€ au cpte 2315/1303 (Atelier communal) et 13000€ à une nouvelle opération « Plaques de Rues » au cpte 2315/13.1.

**M49** : Les comptes 023 et 021 (virement de section à section ) sont mis à 0. En recettes d'investissement, l'amortissement de la subvention est constatée au compte 777/042 et non au cpte 777/070

Suivant la même règle des 7.5% pour les dépenses imprévues, celles ci sont ramenées à 2827.50€ au cpte 022 en fonctionnement et 225€ au cpte 020 en investissement. Cela génère de nouvelles recettes à réaffecter comme suit :

- En fonctionnement : +17840€ au compte 6152 (entretien et réparations de réseaux) et au cpte 2315/13.1 (Source Bief des coins) en investissement : +4788.34€

### 3.CU ET DECLARATION PREALABLE :

CU sur parcelle AB102 au Village, au dessous de l'ex-boucherie appartenant à la Famille PONCET

### 4 RAPPORT DU CONSEIL D'ECOLE (par Laétitia REBOULET)

Le bilan de l'année 2012/13 fait apparaître un effectif de 27 enfants . La commune doit réfléchir à l'organisation des futurs rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

## 5. VALIDATION DU CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX FUTURS

- ❑ EGLISE : pour la mise en peinture de la voûte, de l'abside et du chœur ; le devis de l'Ent. BORGHESE a été retenu ( 2 ont été proposés) pour un coût de 23970€ HT soit 28668€ TTC
- Les travaux d'électricité de l'Eglise ont été réalisés pour 284€ HT
- ❑ ATELIER COMMUNAL : A ossature bois avec doublage fin, évalué à 27000€ sur une surface d'environ 27m<sup>2</sup>, la commission a demandé de prévoir une surface plus grande soit 35m<sup>2</sup>. Mr PEILLON prépare les plans et le permis de construire pour un coût de 1200€ HT, le géomètre est à prévoir pour définir le plan cadastral et le bornage : coût 800€.
- ❑ PRESBYTERE : Huit fenêtres sont à remplacer et une porte en bois. 2 devis sont proposés : PORALU et Mr Thierry CHAPELUT pour pose 8 fenêtres en PVC et porte en bois. Mr Thierry CHAPELUT est retenu pour la somme de 9700€ TTC
- ❑ PLAQUES POUR NOMMER LES RUES : Evaluation pour avoir une enveloppe pour 50 plaques posées et 220 numéros : environ 11674€ HT soit 14000€ TTC. Il n'y a pas d'obligation à prévoir une numérotation

## 6. QUESTIONS DIVERSES :

- En ce qui concerne l'utilisation des tondeuses et des débroussailleuses, il convient de rappeler l'Arrêté Préfectoral soit autorisation aux :
- Jours ouvrables de 8h à 12h et 14h à 19h<sup>30</sup>
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanches et fériés : de 10h à 12h

Fait à Belleydoux le 9 juillet 2013  
Le Maire,

